

DIGITAL DANGER

Le 21 juin 2019

Une question essentielle figurait à l'ordre du jour du CHSCT de ce 21 juin : « Dans le cadre du digital first et du déploiement de swing, le CHSCT exige la mise en place d'organisations de travail préservant la santé physique et psychique des salariés de l'UES Est Républicain Vosges Matin ». Il est vrai qu'entre les divers projets en cours au sein de nos entreprises, le déploiement du digital first dans les rédactions fait lui aussi couler beaucoup d'encre.

En 2018, avant même la mise en place de « cet enrichissement digital » comme aime à le répéter Christophe Mahieu et Sébastien Georges, les deux commerciaux en chef de ce projet, une expertise avait été mandatée par les membres du CHSCT. Déjà à l'époque, elle pointait du doigt les nombreux dysfonctionnements liés à la mise en place d'un tel projet et l'industrialisation des contenus.

L'analyse du Cabinet Sésame Ergonomie se révèle aujourd'hui d'une perspicacité déconcertante sur les conséquences en termes de souffrance généralisée au travail.

« *Je vais reprendre les préconisations de Sésame Ergonomie et faire un état des lieux de la situation sur le terrain* », a indiqué Delphine Manzano.

Ça tombe bien car c'est justement ce que les membres du CHSCT lui avaient soufflé à l'oreille quelques jours avant.

Dernière minute

Dans le cadre de son obligation légale de veiller à la santé et la sécurité des salariés, la direction permet l'achat de bouteilles d'eau pour les agences ne disposant pas de fontaine réfrigérée. Si besoin, contactez la DRH pour plus de détails.

Une goutte d'eau parmi les obligations d'un employeur envers ses salariés.